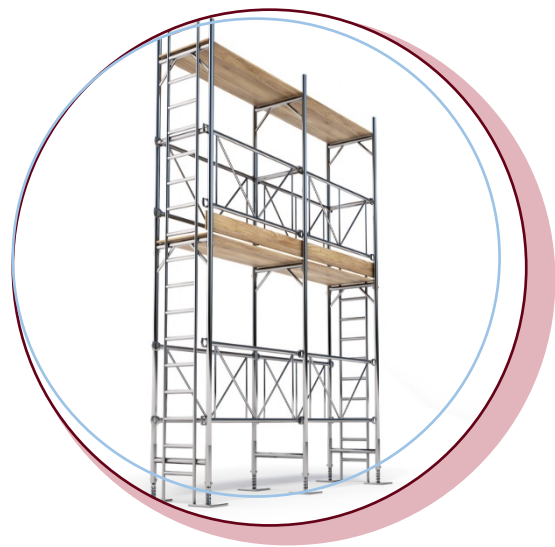




FORMATION AU MONTAGE, UTILISATION ET VERIFICATION DE L'ECHAFAUDAGE DE PIED ECHAF-P

Chaque année, plus de 10% des accidents de travail avec arrêts sont dus aux chutes de hauteur qui constitue le 3^{ème} risque à l'origine des AT et la 2^{ème} cause d'accidents mortels liés au travail.

L'échafaudage est pour de nombreuses activités, notamment pour la construction et le second œuvre, l'équipement temporaire de travail de base.

Compte tenu de la spécificité des échafaudages, une formation spécifique est destinée aux monteurs, vérificateurs et utilisateurs d'échafaudages de pied.

Durée de la formation :

- 14 heures sur 2 jours

Effectif :

- INTRA : 8 stagiaires maximum

Public :

- Toute personne amenée à monter / démonter, utiliser et vérifier un échafaudage de pied.

Prérequis :

- Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur et aux ports de charges.
- Disposer de son matériel (échafaudage, EPI, harnais, longe).
- Etre formé au port du harnais.

Accessibilité :

- La formation ne pourra pas être dispensée aux personnes à mobilité réduite mais adaptée à d'autres types de handicap, nous prévenir au moins 15 jours avant la formation pour étudier une adaptation possible.

OBJECTIFS DE LA FORMATION



- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

COMPÉTENCES DEVELOPPÉES



A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Préserver sa santé et celle des autres
- Installer le chantier et le matériel
- Implanter et monter l'échafaudage de pied
- Elinguer le matériel
- Contrôler le bon montage de l'échafaudage
- Démonter l'échafaudage et replier le chantier
- Vérifier l'échafaudage
- Valider le bon état de conservation de l'échafaudage et/ou alerter la hiérarchie
- Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied



CONTENU



Réglementation :

- Art. R4323-3 à 69 CT
- Décret n°2004-924
- Recommandation R-408
- Document de référence de l'INRS

Méthodes pédagogiques :

- Exposé et échanges puis travaux pratiques sur l'échafaudage mis à la disposition par le client.

Moyens pédagogiques :

- Harnais de sécurité, longe de maintien avec absorbeur d'énergie, chaussures de sécurité, gants, casque, échafaudage de pied du client certifié NF avec notice.

Encadrement :

- Formateur échafaudage

Evaluation :

- Evaluation des connaissances par un QCM
- Puis évaluation des savoir-faire par des épreuves pratiques liées aux 3 domaines de compétences : montage, vérification, utilisation.

Attribution finale :

- Attestation de compétences de formation à partir de laquelle l'employeur délivrera une attestation de compétence professionnelle.

Renouvellement :

- Le renouvellement de la formation est recommandé tous les 5 ans mais elle doit être complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions des équipements (Art. R4323-3 CT)

Tarif :

- Devis sur demande, sans engagement.
- Inscription à france@fps95.com minimum 15 jours avant la formation

- Les enjeux de la prévention et réglementation
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs : constructeur / employeur (conformité et entretien du matériel, notice d'instructions, aptitude médicale, ...), concepteur, monteur, vérificateur, utilisateur, opérateur (dont le droit de retrait)
- La prévention des risques : signaler les situations dangereuses, rendre compte
- Les différents types d'échafaudages (à cadres et multidirectionnels) et leur domaine d'utilisation (capacité portante et classe d'échafaudage)
- Les éléments de l'échafaudage (terminologie, configurations particulières : porte-à-faux, déport...)
- L'exploitation de la notice du fabricant
- La préparation du montage : aménager l'aire de travail, réceptionner le matériel et vérifier son état, sélectionner l'outillage, choisir les équipements de protection du monteur
- Le montage et démontage : implanter l'échafaudage, monter les poteaux, cadres, garde-corps, planchers, contreventement..., élinguer le matériel au fur et à mesure, apprécier la résistance des ancrages et amarrages, apposer les panneaux indicateurs de charges d'exploitation
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage, le compte-rendu de vérification
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage de pied (accéder, circuler, respecter les limites de charges, tenir compte de la co-activité)

Pratique :

- Par groupe, atelier sur échafaudage de pied.

CONTACT :

France Prévention Secourisme
9 rue Denis Papin - 95280 JOUY-LE-MOUTIER
France MARQUE - Gérante
06 27 22 65 58 / france@fps95.com